



DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2018

En application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rendra compte des décisions prises par délégation confiée par le Conseil Municipal en date du 14 avril 2014.

Fi-2018-DM04	18/01/2018	Avenant au bail du loyer de l'inspection académique (prolongation d'une année), loyer annuel de 4 260.00 €
Fi-2018-DM05	19/01/2018	Virement de crédits du budget camping sur le budget principal 2017
ASSU-2018-DM03	23/01/2018	Indemnité d'assurance de 1 583.56 € versée par GAN Assurances au titre de vitrages vandalisés au foréziun André Delorme
SG-2018-DM01	01/02/2018	Convention avec Loire Département pour l'aménagement d'un carrefour et de la rue René Cassin sur la RD 89
Fi-2018-DM06	06/02/2018	Fournitures de 200 ramettes de papier A4 pour les écoles à la société DELEVAY pour un montant de 428.00 € HT
ASSU-2018-DM04	12/02/2018	Indemnité d'assurance complémentaire de 1 000.00 € versée par GAN Assurance au titre du remboursement de la franchise après obtention du recours pour les dommages subis sur le candélabre accidenté rue René Cassin
Fi-2018-DM09	13/02/2018	Convention de mise à disposition onéreuse de locaux du SPIC (service public et industriel commercial) de l'eau et de l'assainissement de Feurs (loyer mensuel 625.00 € et charges 312.50 €)
Fi-2018-DM10	15/02/2018	Avenants au contrat de maintenance des photocopieurs des écoles attribués à la société Avenir Bureautique pour une durée d'un an (redevance copie couleur : 0.047 € HT, copie noir et blanc : 0.0047 € HT
CAMP-2018-DM01	15/02/2018	Marché pour la location de 2 mobil-homes pour une durée de 5 ans au camping de Feurs à la SARL Halle Forézienne pour un montant de 24 900.00 € HT
MPPA-2018-DM02	15/02/2018	Avenant de transfert d'un marché de prestations de la maîtrise d'œuvre pour la mise aux normes d'accessibilité et de rénovation thermique de la mairie suite à un changement de gérant et de dénomination sociale de la EURL Guy Courage à M. Baptiste Berger, gérant de « 2 B Economiste »
Fi-2018-DM07	20/02/2018	Renouvellement adhésion associations d'élus : <ul style="list-style-type: none"> - L'union des communes rurales de la Loire pour 95.00 € TTC - Ville internet pour 406.70 € TTC - Centre-Ville en mouvement pour 400.00 € TTC
Fi-2018-DM08	21/02/2018	Renouvellement de l'adhésion associations : <ul style="list-style-type: none"> - L'association conseil national des villes et villages fleuris pour 225.00 € TTC - L'association des maires de la Loire pour 2 289.19 € TTC - Cités commerce pour 5 000.00 € TTC
Fi-2018-DM11	23/02/2018	Mise à disposition d'une parcelle de terrain de 2 hectares située route de Chambéon au GAEC les Ardinières pour 285.50 € du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018
Fi-2018-DM12	28/02/2018	Contrat de location de logiciels pour l'ordinateur IMAC 27 attribué à la société ACF pour une durée de 12 mois à compter du 1 ^{er} mars 2018 pour un montant mensuel de 178.80 € TTC
ASSU-2018-DM05	28/02/2018	Indemnité d'assurance complémentaire de 1 000.00 € versée par GAN Assurances au titre du remboursement de la franchise après obtention du recours pour les dommages subis du candélabre accidenté boulevard Pasteur
MPPA-2018-DM03	02/03/2018	Marché relatif au contrôle technique de la réhabilitation de la station d'épuration attribué à la SOCOTEC pour un montant de 5 400.00 € HT
MPPA-2018-DM04	02/03/2018	Marché de prestations relatif à la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs pour la réhabilitation de la station d'épuration à la SOCOTEC pour un montant de 5 500.00 € HT
SG-2018-DM02	06/03/2018	Marché de fournitures relatif à l'achat d'une auto-laveuse à l'entreprise D.PERIE pour un montant de 1 900.00 € HT, garantie d'un an pièces, main d'œuvre et déplacement
MPPA-2018-DM05		Avenant n°2 Transports scolaires (2014-15) aux Etablissements Maisonneuve pour la mise en place de prestations externalisés, augmentation du seuil du marché de 28.57 %, soit 180 000.00 € HT
Fi-2018-DM13	14/03/2018	Renouvellement d'adhésion à l'association ARADEL pour 2018 pour un montant de 250.00 €
MPPA-2018-DM06	15/03/2018	Avenant à un marché de travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable au groupement Naulin/Eurovia, l'avenant n°5 est entériné et arrête la répartition suivante : Naulin : 272 000.00 € HT Eurovia : 128 000.00 € HT La répartition est sans incidence sur le seuil annuel initial de 400 000.00 € HT

